

Le projet d'hôtel 5 étoiles au Bestouan ressort de terre

CASSIS Le projet date de la mandature de Jean-Pierre Teisseire

Quinze ans que ce projet de construction d'hôtel cinq étoiles est en sommeil. "Les propriétaires avaient scellé un accord avec le maire de l'époque, qui pensait que c'était une bonne opportunité", souligne Danielle Milon, maire. En 2008, lorsqu'elle est élue, l'édile soutient l'opération portée par Jean-Pierre Teisseire. "Je précise qu'à l'endroit de cette carrière, vu le plancher, on aurait pu avoir la construction d'un ensemble immobilier". Ce qui aurait été la "catastrophe" en termes de circulation car "les familles ont souvent deux voitures." Pour l'heure, "on veille aux trafics de stupéfiants et l'éventuelle installation de caravanes." Alors, en tant que première magistrate, "j'ai trouvé opportun la réalisation d'un hôtel haut de gamme."

Et quel projet ! Porté par le groupe Quartus pour les familles Garella et Besoian, il prendra place au cœur de la carrière du Bestouan. Le dossier a donc fait l'objet de nombreux rebondissements dont les révisions ont été portées par la Métropole voire la communauté urbaine. "À l'unanimité, cela a été jugé comme une bonne chose." De nombreuses discussions avec les services de l'État ont eu lieu. "Ce qui a entraîné une évolution de projet car ont été prises en compte toutes les prescriptions." Sur le plan économique, "il est en adéquation avec la politique menée en matière de tourisme et la montée en gamme que nous souhaitons pour Cassis", souligne la présidente de Provence tourisme, précisant que certains hôtels de la ville étaient en passe d'être rachetés et améliorés.

Un permis de construire déposé

Luxe, calme et volupté donc pour le projet porté par le promoteur Quartus. Le permis de construire vient d'être déposé. Les premières esquisses dévoilent 65 chambres et 10 villas avec service hôtelier. Le projet a été confié à 331 Corniche architecte, cabinet marseillais, à qui l'on doit l'hôtel du Castellet, le restaurant gastronomique de la Villa Madie, la rénovation de la Villa Gallici à Aix-en-Provence.

"Si l'on compare au premier jet,



Sur le site internet du cabinet d'architecture, 331 Corniche, quelques esquisses, non contractuelles qui laissent deviner un projet de 65 chambres et 10 villas avec service hôtelier.

/PHOTO DR



Le permis de construire a été déposé. Une étude complémentaire environnementale devrait être effectuée.

LA CIRCULATION ? UN FAUX DÉBAT ?

Lorsqu'arrivent les beaux jours et que l'on décide de profiter du panorama du quartier du Bestouan et de ses infrastructures, on s'attend à patienter. Mais, Danielle Milon est claire. L'implantation d'un hôtel sur le site n'engendrera pas un surplus de circulation. Le personnel de l'hôtel devra se garer au parking relais des Gorguettes. Quant aux clients, "généralement ils arrivent en avion. Très peu viennent en voitures." Puis, "un système de navettes a été réfléchi. Vous pensez bien !"

celui qui a été choisi a évolué. Il est moins volumineux et ce afin qu'il s'inscrive au mieux dans le site", précise-t-elle. Les villas seront positionnées, en couronne, en contrebas. Dans ce dossier, les autorités environnementales (Mrae, précisément) "demandent un inventaire complémentaire". Il se fera sur la faune, la flore et l'habitat. Le public pourra ensuite émettre un avis "sur les modifications à apporter".

La mairie ne se précipite pas

En mairie, on ne se précipite pas. Le permis de construire déposé pourrait être retiré. Les études seront ensuite effectuées et un nouveau permis de construire déposé. La consultation qui devait débuter en avril "pourrait être décalée de deux mois." Et ce n'est qu'à ce moment-là, "une fois l'avis des différentes institutions et de la population pris en compte", que la municipalité "se positionnera définitivement", assure le maire. En prenant compte les considérations, de ceux pour qui le projet ne fait pas l'unanimité, comme l'association Union Calanque Littoral (voir l'édition du 10 février).

Rislène ACHOUR